

innovation in irrigation™

NELSON

ASPERSEURS À SECTEUR POUR PIVOTS

PC-S3000 — SPINNER À SECTEUR

Le Spinner sectoriel distribue l'eau en demi-cercle sur un seul côté. Il permet entre autres de réduire l'aspersion des tours du pivot ou d'autres éléments structurels. Le Spinner sectoriel est doté de la buse 3TN, tout comme le Spinner S3000 traditionnel. Un "guide-jet", situé entre la buse et le corps du Spinner, permet d'assurer la déviation du jet.

CARACTÉRISTIQUES:

- 0,7 à 1,4 bar
- buse 3TN n°14 à 40
- utilisation sur cannes de descente rigides

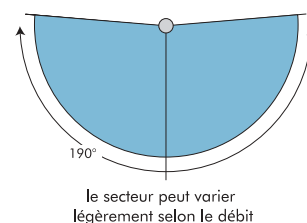
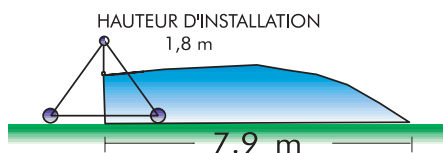
PERFORMANCES:

- secteur de 190° (peut varier légèrement selon le débit)
- fines et légères gouttelettes
- uniformité élevée
- réduction de la pluviométrie instantanée

PORTÉE:

(La portée latérale peut être moindre à mi-secteur)

- 1,0 bar
- buse 3TN n° 36
- hauteur de jet = 330 mm



PC-D3000 — SPRAYHEAD À SECTEUR

Le Sprayhead sectoriel présente un secteur réglable à 170° afin d'assurer la distribution sectorielle de l'eau à partir des travées, des cannes de descente décalées ou des boombacs (rampes déportées). La géométrie du plateau du PC-D3000 produit un jet semblable à celui du plateau bleu n°9493 du Sprayhead. Ses rainures moyennes et sa trajectoire concave augmentent la portée et permettent aux gouttelettes de mieux pénétrer le vent.

CARACTÉRISTIQUES:

- 0,7 à 1,4 bar
- buse 3TN n°9 à 50
- utilisation sur cannes de descente rigides

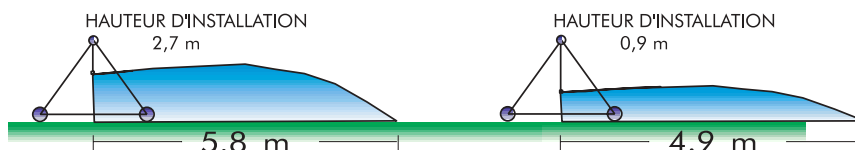
PERFORMANCES:

- secteur de 170° (peut varier légèrement selon le débit)
- trajectoire basse
- rainures concaves moyennes
- similaires à celles du plateau bleu du Sprayhead

PORTÉE:

(La portée latérale peut être moindre à mi-secteur)

- 0,7 bar
- buse 3TN n° 36
- hauteur de jet = 127 mm



CONCEPTION D'UN SYSTÈME D'ARROSAGE COMPOSÉ D'ASPERSEURS À SECTEUR

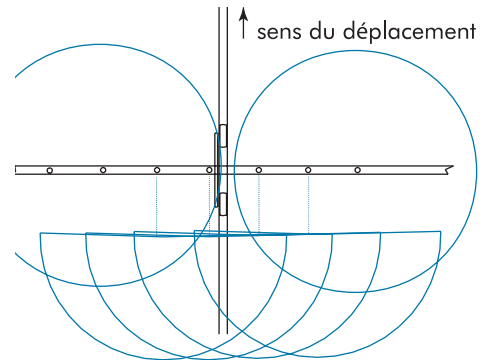
PREMIÈRE ÉTAPE: Faire l'ébauche d'un système avec arroseurs plein cercle traditionnels. S'il s'agit de rampes frontales, déterminez l'espacement entre chaque arroseur et la taille de buse qui délivreront la pluviométrie choisie. Pour les systèmes d'aspersion par pivots, il est conseillé de se procurer un tableau personnalisé déterminant les différentes tailles de buse recommandées pour un système donné. Le Spinner à secteur convient davantage si l'espacement est égal ou inférieur à 4,5m, le Sprayhead à secteur si l'intervalle est égal ou inférieur à 3,3m. En cas d'installation sur boombacks, conservez une distance égale entre chaque asperseur à secteur. En cas d'utilisation sur cannes de descente, il est préférable de prévoir une distance de 0,3 à 1 m entre la tour et le premier asperseur.

DEUXIÈME ÉTAPE: Déterminer l'emplacement des asperseurs à secteur. Comparez la distance de chaque arroseur à la tour et sa portée en vous basant sur la première ébauche. Si vous disposez d'un tableau personnalisé, ajustez l'emplacement de la tour en tenant compte du décalage des roues (0,6m en général). Veuillez contacter Nelson Irrigation ou consulter le logiciel SELECTOR pour obtenir les données sur le diamètre d'arrosage des autres asperseurs de la série 3000.

TROISIÈME ÉTAPE: Déterminer l'orientation des asperseurs à secteur. La configuration d'arrosage en demi-cercle des asperseurs situés près des tours doit être aussi perpendiculaire que possible à la travée principale. En cas d'installation sur boombacks, l'eau doit être distribuée à l'opposé de la travée (voir illustration ci-contre). Les asperseurs installés sur cannes de descente doivent être orientés de telle sorte que le bord du demi-cercle aboutisse juste derrière la roue arrière de la tour. Dans la mesure du possible, orientez deux asperseurs à secteur adjacents de chaque côté de la travée. La pluviométrie en sera réduite.

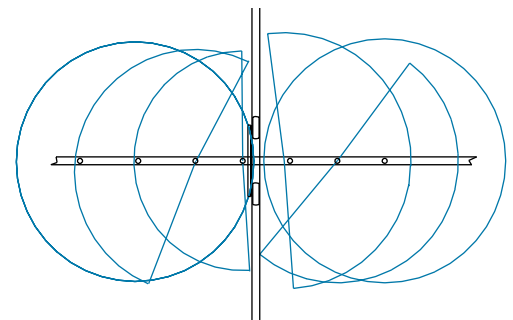
Les arroseurs à secteur peuvent être installés en diverses configurations

BOOMBACKS



L'installation sur boombacks résout les problèmes d'uniformité typiques des asperseurs à secteur.

CANNES DE DESCENTE



L'installation sur cannes de descente nécessite une orientation précise des asperseurs à secteur.

PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES: Il est impératif d'installer les asperseurs à secteur sur cannes de descente rigides. La force latérale entraîne un balancement extrême des tuyaux flexibles. Les asperseurs à secteur ne peuvent à eux seuls résoudre tous les problèmes de traction, d'embourbement ou d'écoulement. L'emploi de systèmes d'aspersion à propulsion mécanique sur fortes pentes ou sols lourds nécessite la prise en compte de tous les aspects de conception et de gestion qui pourraient alléger la charge d'eau et réduire la pluviométrie au minimum. Dans la plupart des configurations où ils sont combinés avec des arroseurs traditionnels, les asperseurs à secteur offrent un recouvrement satisfaisant. Il est cependant probable qu'un système conçu pour réduire la pluviométrie au niveau des tours n'atteindra pas le degré d'uniformité d'une installation conventionnelle bien pensée. Respectez les intervalles sus-mentionnés afin d'obtenir la meilleure uniformité possible. Les asperseurs à secteur permettent de réduire, et non d'éliminer totalement, l'arrosage des tours ou du sillon des roues.

GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Nelson garantit les Sprayhead et les Spinner à secteur pendant une période d'un an à compter de la date d'achat initial, sous réserve qu'il soit utilisé conformément aux spécifications pour lesquelles il a été conçu et dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Le fabricant rejette toute responsabilité concernant l'installation, le retrait ou les réparations non autorisées. Le fabricant ne sera pas tenu responsable de tout dommage portant atteinte aux cultures ou autres dommages indirects résultant d'une défectuosité ou de l'inobservation de la garantie. CETTE GARANTIE REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, AINSI QUE TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ DU FABRICANT. Aucun agent, employé ou représentant du fabricant n'est habilité à renoncer aux clauses de cette garantie ou à y apporter des modifications ou des ajouts, ni à faire des représentations ou donner des garanties qui ne sont pas incluses dans la présente.